

Ecole



Ecole communale La Preuve par 9
Rédigé par l'Equipe Educative

Nos objectifs pour les années à venir

1. Travail collaboratif d'analyse du type de questions du CEB. Analyser les résultats des évaluations externes non certificatives (EENC) de la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles) et des évaluations externes (EE) du CECP afin d'adapter nos pratiques pédagogiques.
2. DACCE (Dossier d'ACCompagnement de l'Elève) : pour garder des traces du suivi des difficultés d'apprentissage persistantes observées chez certains enfants et faciliter le dialogue entre l'équipe éducatrice et les parents



Coordonnées :

Adresse : Ecole communale La Preuve par 9, rue du Monténégro, 159—1190 Forest.

Téléphone : 02/538.38.58 - Mail : lapreuvepar9@forest.brussels

Direction : Madame Ariane Vignoble

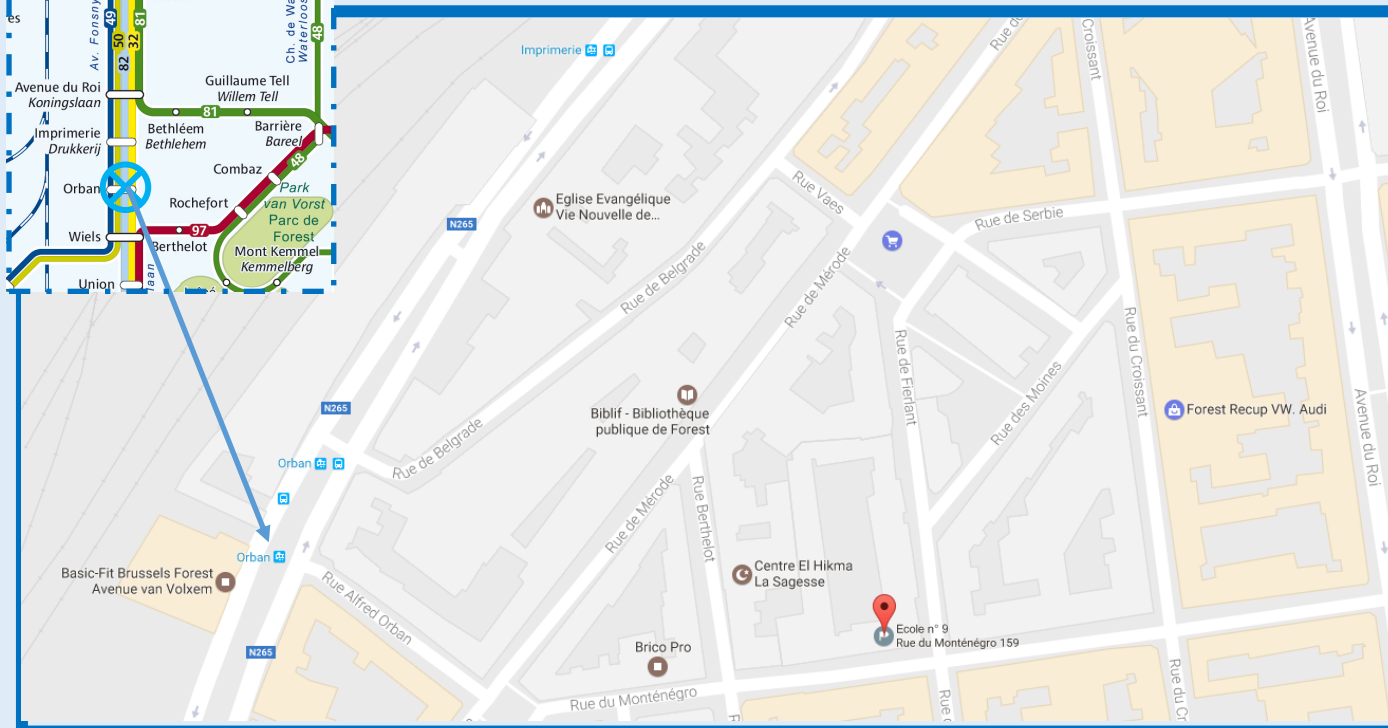
Accès : Tram 97 arrêt Berthelot, Tram 82, Bus 49 et 50 arrêt Orban

Contacts utiles :

Garderie : 0490/49.43.76

CPMS : 02/734.44.38

SPSE : 02/343.18.60



Projet d'



Février 2024

Actions concrètes : PEDAGOGIE

L'enfant au centre de son APPRENTISSAGE :

- ◇ Manipulations concrètes
- ◇ Démarches scientifiques
- ◇ Développement de son potentiel
- ◇ Développement des sens
- ◇ Travaux interclasses
- ◇ Travaux en ateliers
- ◇ Maîtres spéciaux : néerlandais, cours de philosophie et citoyenneté
- ◇ Éducation physique
- ◇ Psychomotricité

L'enfant en tant qu'INDIVIDU :

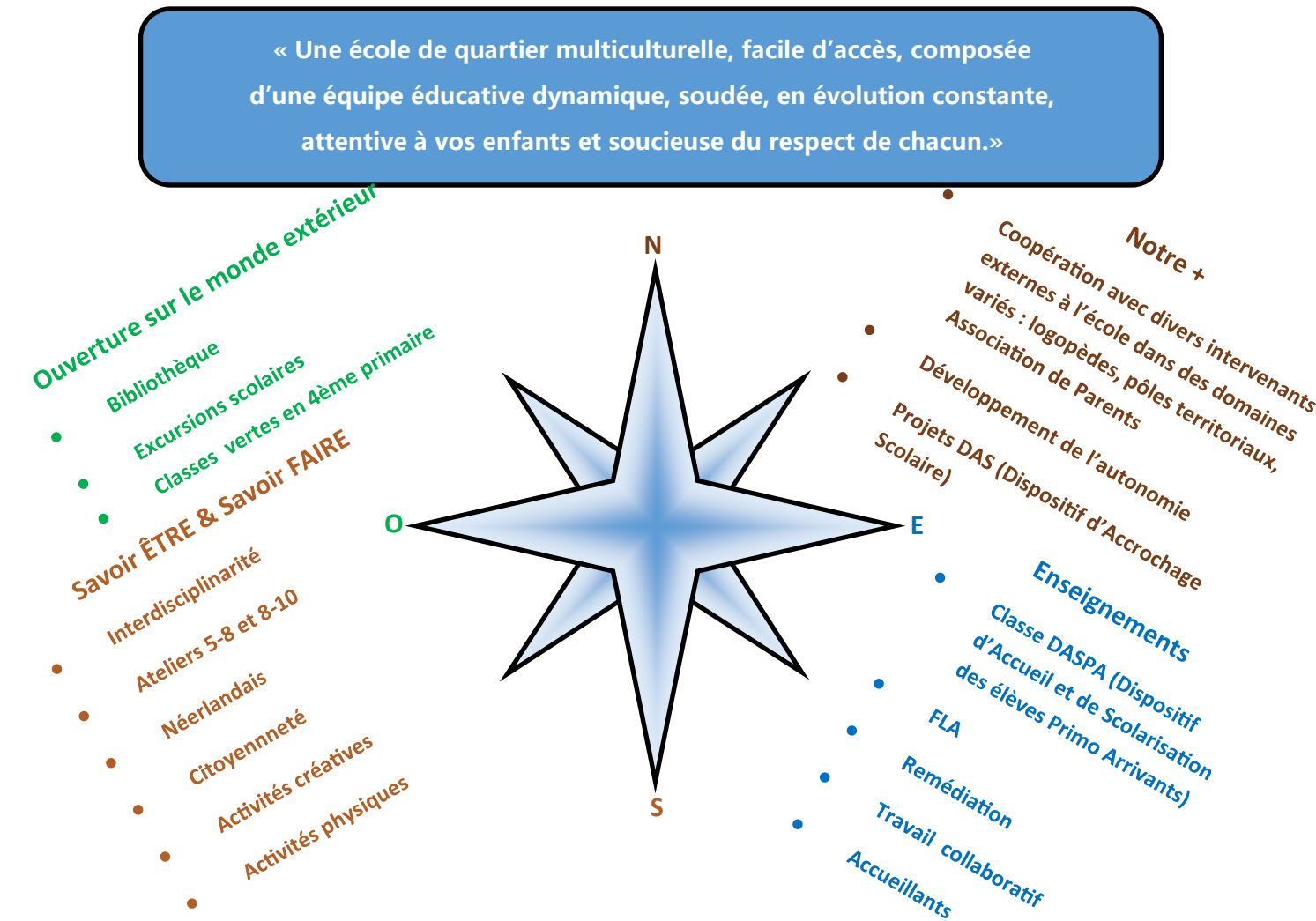
- ◇ Évaluations formatives orales et écrites afin de :
 - Remédier aux difficultés
 - Bénéficier si nécessaire de cours de FLA, DASPA et de remédiation
- ◇ Développement de l'autonomie de l'élève tout au long de son cursus
 - Tableau des responsabilités dans les classes
 - Contrat de sorties
 - Règlement de l'école (voir ROI)

L'enfant et le MONDE qui l'entoure:

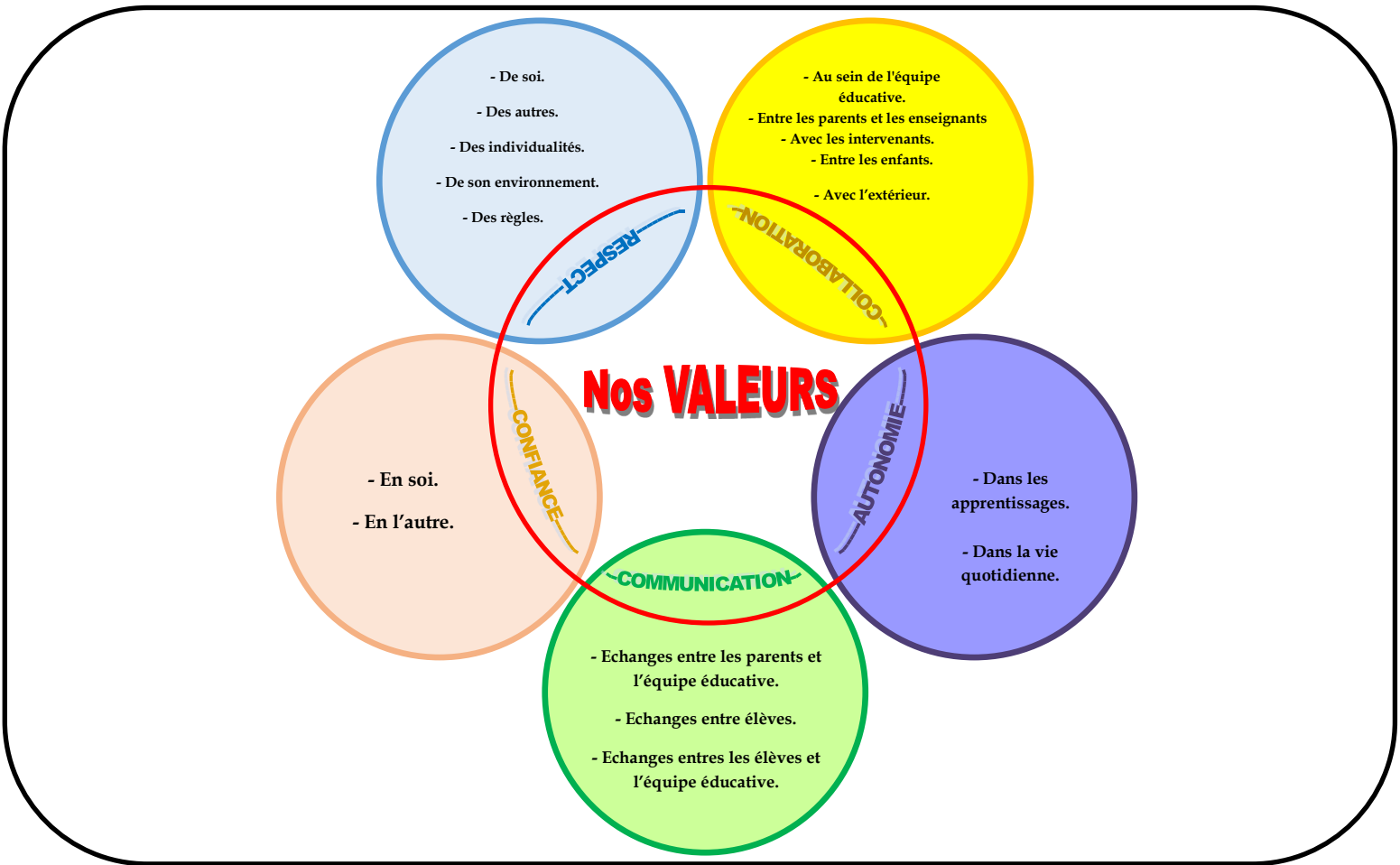
- ◇ Chaque sortie est primordiale et obligatoire afin de permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde et de concrétiser ses apprentissages en classe.
 - Journée sportive
 - Découverte des métiers
 - Visites de musées
 - Accessibilité à certains médias (en fonction des moyens mis à notre disposition)
 - Familiarisation avec le quartier
 - Ouverture multiculturelle grâce aux différentes nationalités qui composent notre école
 - Classes vertes en 4ème primaire

L'enfant et son BIEN-ÊTRE :

- ◇ Conseil de classe
- ◇ Combattre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement



A l'école communale La Preuve par 9 de Forest, l'équipe éducative offre un enseignement responsable, à l'écoute, riche en diversité, socioculturelle, relationnelle et pédagogique dans lequel vos enfants pourront évoluer à leur rythme tout au long de leur scolarité.



Afin de permettre à l'enfant de développer l'ensemble de ses potentialités, et d'atteindre les compétences nécessaires à l'obtention du CEB, une collaboration est essentielle.

Dans ce but, nous organisons de manière ponctuelle, des rencontres conviviales, des moments d'échanges entre les parents, les enfants, et l'équipe éducative. De plus, nous bénéficions de l'aide et du soutien des *Services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)* et du *Centre Psycho Médico Social (PMS)*, vers lesquels chacun d'entre nous peut se tourner (enfants, parents, enseignants). Un conseil de participation est tenu quatre fois par an.

ACCUEIL Extra-Scolaire

Une équipe d'accueillants est chargée de l'encadrement des enfants en dehors des périodes de temps scolaire (voir « projet d'accueil »).

N'oublions pas que c'est en collaborant tous ensemble que nous préparons au mieux les enfants à leur avenir.

Glossaire :

Adaptation : Enseignant qui aide à la différenciation dans et en dehors des classes. Ses tâches sont multiples : aider les enfants en difficultés, proposer des exercices de dépassement, prendre en charge un groupe d'enfants pour des activités ponctuelles, etc.

BCD : Bibliothèque—Centre de documentation.

CEB : Certificat d'Études de Base délivré suite à la réussite de l'évaluation externe commune en fin de 6ème primaire.

Compétence : Aptitude à mettre en œuvre un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Les compétences sont reprises dans un document intitulé « Socles de Compétences ».

Conseil de participation : Réunion des représentants des enseignants, des parents, du personnel d'entretien, des accueillants afin de débattre du projet d'établissement et de donner un avis sur le rapport d'activité.

Cycle : Regroupement de plusieurs années d'étude. Exemple : le 5-8 ans.

Différenciation : Diversification des procédés et des modes d'apprentissage afin d'acquérir une compétence.

Évaluation (formative) : a pour but d'améliorer, de corriger, de réajuster les progrès des élèves.

FLA : Français Langue d'Apprentissage

Pouvoir Organisateur : Est l'ensemble des personnes qui assument les diverses responsabilités. Dans notre cas, le Pouvoir Organisateur est la commune de Forest.

Primo-Arrivant : Enfant venant de pays défavorisés dont la langue maternelle n'est pas le français.

Projet éducatif : ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquelles le pouvoir organisateur définit ses objectifs éducatifs.

Projet d'établissement : projet qui définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes de l'équipe éducative. Le projet d'établissement ne peut se concevoir, s'élaborer sans faire référence à un projet pédagogique qui lui-même découle d'un projet éducatif.

Projet pédagogique : Projet qui définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent au Pouvoir Organisateur son projet éducatif.

Remédiation : Aide individuelle, ou en petits groupes, destinée aux enfants qui en ont besoin.

ROI : Règlement d'ordre intérieur.